

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 13 (1905)

Heft: 7

Artikel: Association médicale internationale contre la guerre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 2,50
 ÉTRANGER 1 an Fr. 4.—
 Le Numéro : 25 Ct.

ANNONCES

SUISSE la ligne 30 Ct.
 ÉTRANGER la ligne 40 Ct.
 Réclame : 1 Fr. la ligne.

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ CENTRAL
 de la Croix-Rouge Suisse, de l'Alliance des Samaritains
 et de la Société Militaire Sanitaire Suisse.

— Publication Mensuelle —

Directeur-Fondateur : Dr J. BRAUN.

Secrétaire de la Rédaction : Dr A. PUGNAT.

Rédaction et Administration : Genève, 8, Corraterie.

Association médicale internationale contre la guerre.

L'Association médicale internationale contre la guerre s'est réunie en Assemblée générale le 24 juin, à son siège social, 25, rue des Mathurins, à Paris, sous la présidence du Dr J. Rivière.

De nombreux médecins, de nationalités différentes, ont pris part à cette réunion.

L'Association a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1^o Sur la proposition du Dr Philippeau, ancien président du syndicat des médecins de la Seine, adresse une lettre de félicitations au président Roosevelt à l'occasion de son intervention dans la guerre d'Extrême Orient, ainsi conçue :

« L'Association, convaincue « que « la guerre est un outrage à la civi- « lisation », vote des félicitations au « président Roosevelt pour son ini-

tiative et des remerciements pour « sa tentative de rapprochement de « deux peuples séparés par un fossé « chaque jour plus profond et que « les hostilités conduisent à l'abîme. »

2^o Déclaration du principe suivant, à savoir : Les tendances pacifistes de l'Association respectent intégralement la noble idée de Patrie, et ne visent en rien la question du désarmement.

3^o Sur la proposition du président les vœux suivants sont votés à l'unanimité :

4^o Que dans les conflits qui peuvent diviser les nations, les gouvernements pénétrés de l'idée que l'amour-propre personnel doit s'effacer devant l'intérêt général, se fassent des concessions que réclame la raison.

5^o Qu'en cas de conflits armés, les hostilités ne puissent commencer sans « au préalable » une déclaration de guerre formelle; agir autrement c'est frapper son adversaire par derrière.

3^o Qu'il serait sage et humain de

réclamer un contrôle international sur la fabrication des armes et des explosifs modernes.

4^e Que les problèmes internationaux soient, à l'avenir, résolus par les deux tribunaux : Tribunal international et Tribunal humanitaire. Le premier, composé de délégués de toutes les corporations, tranchera les différends des pays intéressés; le second, formé de représentants élus par toutes les nations, décidera des questions qui touchent à l'ordre international et humanitaire.

DISCOURS PRONONCÉ par le Dr J. RIVIÈRE
président de l'*Association médicale internationale contre la guerre*, à sa réunion du 24 juin, tenue 25, rue des Mathurins.

Messieurs et chers Confrères,
Je vous remercie d'être venus ce soir nombreux à notre réunion.

Nous sommes particulièrement honorés de la présence parmi nous de tant de médecins autorisés.

Depuis notre dernière réunion nous ne sommes pas restés inactifs. Nous n'en voulons pour preuve que les adhésions et les félicitations qui, de tous pays, nous sont parvenues, nombreuses, et qui constituent le plus précieux des encouragements.

Notre Comité d'honneur, composé de professeurs et de maîtres de toutes nationalités, de noms les plus autorisés du corps médical, dépasse aujourd'hui le chiffre cent.

Si, grande en est notre satisfaction, il est cependant un point, Messieurs, sur lequel nous tenons, dès ce soir, à attirer tout particulièrement votre

attention. Et, en traitant ce point, je vais, je n'en doute pas, au devant de vos désirs et de vos vœux. Nous voulons qu'il soit bien entendu — et cela pour dissiper, une fois pour toutes, toute équivoque — que nos idées humanitaires ne peuvent, en aucune façon, heurter le sentiment national ni nuire à la noble idée de patrie.

Des événements importants et nombreux se succèdent depuis quelque temps dans le domaine politique, économique et social — événements qui tendent à toucher de si près l'existence humaine, que le médecin ne saurait s'en désintéresser — et qui sollicitent tout particulièrement l'attention des adhérents de notre Association qui se sont donné pour mission d'étudier en commun les moyens de prévenir les calamités.

Les 18 et 20 avril un public nombreux et choisi se pressait dans la vaste enceinte du Trocadéro pour y acclamer nos maîtres et devanciers : Frédéric Passy, Berthelot, Charles Richet, Sir Thomas Barclay.

Dans un ordre général, ces visites, ces déplacements répétés des chefs d'Etat, dont nous sommes témoins depuis quelque temps, apparaissent à tous comme une auréole de paix.

Nous savons bien que, dans cette atmosphère pacifique, quelques notes guerrières ont retenti. Médecins, nous connaissons les effets de la contagion, souvent plus marquée dans l'ordre moral que dans l'ordre physique. Ne nous appartient-il donc pas de contribuer à ramener le calme dans les esprits, en répétant, une fois de plus, cette vérité de La Palice : Que la guerre ne fait qu'épuiser les belligé-